

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT N° 1183

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

Par la soussignée, Sophie Plouffe, CPA, CMA., directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 7 juin 2016, a adopté le règlement décrit ci-dessous, soit :

1183 *Décrétant une dépense et un emprunt de 556 500 \$ pour l'exécution de travaux d'asphaltage sur les rues Léopold-Lavigne, Gilles-Plante, Marie-Jeanne-Fournier et Thérèse-Labelle*

La Municipalité a reçu le 8 août 2016, l'approbation requise par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement est maintenant déposé au bureau de l'hôtel de ville où toute personne peut en obtenir copie moyennant les honoraires exigibles par la loi.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 12^e jour
du mois d'août de l'an deux mille seize (2016).



Sophie Plouffe, CPA, CMA,
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

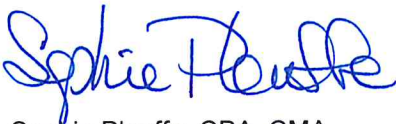
Certificat de publication (article 420)

Je soussignée, Sophie Plouffe, CPA, CMA, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 12 août 2016 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h à savoir :

Hôtel de ville
Pavillon Roland-Guindon
Dépanneur chez Tom, quartier New Glasgow

Site internet : www.stesophie.ca, la date de la diffusion peut être différente

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois d'août de l'an deux mille seize (2016).



Sophie Plouffe, CPA, CMA,
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe